



---

SYNTHÈSE  
DU CONSEIL DU QUARTIER DE Cœuilly

---

**Séance du mardi 26 mai 2015**  
19h – Théâtre Gérard-Philipe

*Le conseil de quartier de Cœuilly s'est tenu le mardi 26 mai à 19h, sous la présidence de Gérard Lambert.*

*Une soixantaine d'habitants étaient présents, accueillis par des membres du bureau du conseil de quartier ainsi que par Marc Vivien, responsable du développement territorial à l'agence du développement territorial du Val-de-Marne, et Bernard Henra, responsable de la conception de l'offre des transports, qui représentent la RATP auprès des communes.*

**Ordre du jour**

- Point sur les transports actuels et à venir
- Aménagement et animation de la place de Cœuilly
- Entretien et cadre de vie
- Questions diverses



## Point sur les transports actuels et à venir

**Gérard Lambert a commencé par faire un point sur la situation des transports à Cœuilly**, qui est pour l'instant desservi par les bus 208 et 308. Il a rappelé l'arrivée du Grand Paris Express prévue à l'horizon 2022, qui entraînera une profonde modification du réseau de transports, avec l'ouverture de la ligne 15 Sud qui passera par Champigny. Pour que les Campinois puissent accéder aux nouvelles gares, il faudra modifier le trajet des bus existants et/ou créer de nouvelles lignes. Ces changements se feront en coopération avec le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) et la Société du Grand Paris. Les premières esquisses sont attendues pour cet automne. Ce conseil de quartier était donc l'occasion de discuter du futur réseau de transport à Cœuilly et de faire part au représentant de la RATP présent des problèmes rencontrés.

**Les principaux problèmes soulevés par les habitants** relevaient de la vitesse parfois excessive des bus ainsi que du bruit et des vibrations qui gênent les riverains. Certains habitants ont aussi évoqué la taille des double bus, peu adaptées aux rues étroites du quartier, où ils peuvent gêner le passage (notamment place de la Résistance). Tout le monde est d'accord sur le fait que Cœuilly est globalement mal desservi par les transports en commun, surtout le quartier des Perroquets, ce qui rend difficile les déplacements, notamment ceux des habitants à mobilité réduite.

**Marc Vivien, représentant de la RATP**, a pris la parole pour répondre aux habitants. Sur le problème de la vitesse, il a tenu à préciser que la vitesse perçue est souvent supérieure à la vitesse réelle des bus, et que la plupart des chauffeurs ne dépassent pas les limites de vitesse. Toutefois, il n'exclut pas certains dépassements et il s'est engagé à en faire part aux exploitants. De plus, il est conseillé aux habitants de signaler un conducteur en excès de vitesse directement à la RATP en notant la ligne, la direction ainsi que l'heure et le lieu de passage du bus afin que la RATP puisse identifier le chauffeur en faute.

Il a aussi précisé qu'il n'existait pas de lien avéré entre les passages de bus et les vibrations ressenties par les habitants, puisque les routes sont conçues pour supporter le poids des bus. Quant à la question des double bus, il a rappelé qu'ils étaient nécessaires : en effet, si vers Cœuilly les bus ne sont généralement pas remplis, il y a beaucoup plus d'affluence à d'autres endroits de la ligne de bus. Pour garder la même capacité de transport avec des bus simples, il faudrait faire deux fois plus de passages, ce qui reviendrait beaucoup plus cher à la RATP et occasionnerait d'autres nuisances.

**M. Menage, directeur des infrastructures et des espaces publics à Champigny**, a ensuite pris la parole pour parler des problèmes de desserte (particulièrement ceux du quartier des Perroquets). Il a rappelé que la mairie était consciente de ces problèmes et travaille avec le STIF pour y remédier. En attendant une modification de la carte des transports, les habitants à mobilité réduite peuvent recourir à Filival PAM94, un dispositif spécialement adapté.

**La parole a ensuite été donnée à M. Henra**, qui s'occupe du développement du réseau de bus sur l'est du Val-de-Marne, et qui a présenté les différents projets de la RATP concernant Cœuilly. La RATP est consciente du problème causé par les double bus, mal adaptés aux rues étroites, et étudie la mise en place d'une « desserte plus fine » à Cœuilly, avec des bus à plus petit gabarit. Une refonte de la ligne 208 est aussi prévue. La RATP projette de faire des lignes 208 A et B deux lignes séparées. Ces changements, qui vont se faire de concert avec le STIF.



**Les membres du bureau du conseil de quartier** ont assuré que la mairie fera son possible pour accélérer la prise de décision du STIF. Suite à une question d'une habitante, la création d'un pédibus dans le quartier de Cœuilly va également être étudiée.

**Pour terminer sur le sujet du réseau de transport**, un membre du bureau du conseil de quartier a rappelé la volonté de la mairie de réunir un groupe de travail comportant les habitants de Cœuilly et du Village parisien, ainsi que des représentants de la RATP pour discuter de ces questions. Il a été également rappelé l'implantation prochaine d'Autolib à Champigny.

## **Aménagement et animation de la place de Cœuilly**

**Les membres du bureau du conseil de quartier** ont commencé par parler de la rénovation de la place de Cœuilly. La mairie va dépenser 150 000 € en 2015 pour les travaux, qui seront fait en deux temps (la première partie commencera cet automne). Les pavés de la place seront refaits, ainsi que l'éclairage. De nouvelles bornes électriques, plus sécurisées, seront aussi installées pour les commerçants de la place de Cœuilly. Les travaux seront exécutés dans la mesure du possible durant les vacances scolaires. Plusieurs habitants s'inquiétant du fait que la place de Cœuilly risquait de perdre sa particularité, les membres du bureau ont précisé que l'aspect « place de village » serait préservée, tout en rendant la place plus accueillante.

**Un autre sujet concerne la place de Cœuilly : l'animation.** L'essentiel de l'animation est réalisée par l'association Alter Marché le Kiosque, qui organise différents évènements sur la place de Cœuilly les dimanches (un livre au marché par exemple, qui se déroule une fois par mois, où les Campinois peuvent venir échanger des livres). Mais bien sûr, l'animation de la place de Cœuilly dépend aussi des habitants. Pour que le marché puisse continuer et même grandir, il est nécessaire qu'il soit fréquenté et que les habitants soutiennent le commerce local. Il est aussi important que les habitants aient un comportement civique, puisque la place de Cœuilly est actuellement polluée par des bris de verre ou des crottes de chien. Les membres du bureau ont rappelé qu'il était possible de s'informer sur les différents évènements organisés place de Cœuilly via le magazine de la commune, ou les sites internet de la commune et de l'association Alter Marché le Kiosque.

**Des habitants ont demandé à ce que des panneaux** indiquant le marché soient installés, afin de rendre le marché plus visible, mais aussi que la mairie soutienne directement le marché de Cœuilly, en apportant sa contribution, avec le concessionnaire. En particulier, la demande a été faite que les nouveaux commerçants puissent, pendant une période de quelques mois, être exonérés des frais de location (20 euros par jour). Cette « période de test » permettrait de convaincre plus facilement de nouveaux commerçants de s'installer. La mairie a proposé une rencontre entre les services de la ville, le concessionnaire et les commerçants pour développer une stratégie dans ce sens.

## **Entretien et cadre de vie**

**Jean-Louis Joncheray**, directeur de la direction municipale de l'Environnement et du Cadre de vie, a présenté l'action de son service. 93 agents sont répartis sur l'ensemble de la ville, dont 20 actuellement sur Cœuilly. La Ville a une convention avec les Eseat (Etablissements et services d'aide par le travail) et le



service comprend des employés porteurs d'un handicap (12 sur Cœuilly). C'est un engagement auquel la municipalité tient particulièrement. M. Joncheray explique que la territorialisation (le fait de mettre des équipes dédiées dans chaque quartier) a permis de résoudre certains problèmes, mais qu'il subsiste des dysfonctionnements, notamment à cause des incivilités. Il a rappelé l'existence du numéro vert, qui permet aux habitants de signaler les problèmes afin qu'ils soient réglés dans les plus brefs délais par les équipes municipales.

**La parole a ensuite été donnée aux habitants**, pour qu'ils fassent part des problèmes particuliers rencontrés. Une habitante a parlé du stade Simone-Jaffray qui est rarement nettoyé et qui est laissé dans un état déplorable (la clôture est notamment en très mauvais état). Un autre habitant a demandé s'il existait des balayuses électriques, puisque les balayuses actuelles sont particulièrement bruyantes. Réponse : les balayuses électriques sont très chères et ne peuvent être mises en place que dans les villes au revêtement parfaitement plat. Une autre habitante a soulevé le problème causé par les déjections canines, en demandant que des sacs soient mis à disposition par la mairie. M. Joncheray a rappelé que c'était déjà le cas, mais que ces dispositifs sont constamment vandalisés.

Les membres du bureau ont tenu à distinguer ce qui relève de la détérioration « normale » de la ville et ce qui est « anormal ». S'il est normal que des agents municipaux interviennent pour nettoyer les rues, il est moins normal que des habitants ou des commerçants laissent des dépôts sauvages et des déchets sur la voie publique. Chacun est appelé à avoir un comportement responsable.

## Questions diverses

**Plusieurs problèmes ont été soulevés par les habitants.**

**Q :** Une maison à Cœuilly est actuellement squattée. Les propriétaires n'arrivent pas à récupérer leur domicile.

**R :** Ce problème ne relève pas de la mairie, mais du commissariat, qui ne peut agir que si une plainte a été déposée. Un membre du bureau s'engage à le rappeler au commissaire de police.

**Q :** Des habitants de l'avenue André-Kalck ont demandé le retrait des chicanes aménagées suite à la réunion du 19 mars. Ces chicanes obligent certains habitants à manœuvrer pour sortir de leur garage et elles gênent le passage en général.

**R :** M. Menage a rappelé que ces chicanes avaient été aménagées suite à une demande des habitants, mais il a reconnu que l'aménagement était peut-être mal conçu. Il s'engage à reprendre contact avec les habitants de l'avenue pour résoudre le problème.

**Q :** Des habitants ont demandé à ce que le stationnement alterné mis en place dans la rue du 19-Mars-1962 soit retiré, et à ce qu'un passage piéton vers l'avenue Maurice-Berteaux soit refait.

**R :** Un membre du conseil s'engage à ce que la municipalité étudie ces demandes.

**Le président, Gérard Lambert, a clos le conseil de quartier** en annonçant que le prochain conseil se tiendrait à la rentrée. La sécurité et l'assainissement seront à l'ordre du jour. Les habitants sont invités à soumettre les questions qu'ils souhaitent voir traitées lors du prochain conseil de quartier. Il a rappelé qu'il faudra décider, avant la fin de l'année, de l'utilisation du budget participatif de 3 500 euros annuel alloué au quartier.

